

La polémique se poursuit après la mystérieuse attaque du camp de Mukoni

RFI, 08-02-2017 Tirs dans l'est du Burundi : les soldats arrêtés auraient été torturés La polémique se poursuit, après des tirs entendus près d'un camp militaire situé dans l'est du Burundi, dans la province de Muyinga, il y a une dizaine de jours. L'armée avait évoqué des actes de banditisme, qui n'auraient pas fait de victimes. Mais une trentaine de personnes, dont au moins 18 soldats, ont depuis été arrêtées, et l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues, fait état, mardi 7 février, de tortures à leur encontre.

Dix-huit personnes avaient été présentées devant des juges au début de la semaine dernière : toutes ont été condamnées à 30 ans de prison. Deux des soldats étaient apparus au procès couchés sur des civières, l'un vomissant du sang. La société civile avait dénoncé les tortures inhumaines. Le président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodeh), Pierre-Claver Mbonimpa, ainsi que des témoins qui avaient assisté à l'audience publique devant le tribunal de grande instance de Muyinga, avaient évoqué de graves sévices - des sévices niés par la ministre burundaise de la Justice. Mais mardi 7 février, le président de l'Aprodeh est revenu à la charge avec de nouveaux éléments. Pierre-Claver Mbonimpa l'assure : son association détient aujourd'hui les preuves des horreurs subies par les soldats arrêtés dans différents camps militaires à la suite de la mystérieuse attaque du camp de Mukoni, il y a une dizaine de jours. Barres de fer et bains d'acide RFI a eu accès à des photos et témoignages de ces prisonniers : coups assénés avec des fers à béton, bain d'acide, certains forcés de manger des matières fécales... Rien n'a été épargné à ces hommes qui ont été éparpillés dans plusieurs prisons du Burundi, selon M. Mbonimpa. « La ministre de la Justice avait encore nié. Aujourd'hui, nous avons des preuves, nous avons des photos », explique Pierre-Claver Mbonimpa. Un militaire aurait été décapité, ajoute-t-il, et son compagnon d'infortune aurait ensuite été obligé de tenir cette tête entre ses mains alors qu'il était en train d'être torturé, décrit le président de l'Aprodeh. Ces photos ? Des faux, selon la ministre burundaise de la Justice, Aimée Laurentine Kanyanaet. Alors que la police avait interdit jusqu'au téléphone lors de l'audience, la ministre se demande pourquoi les journalistes n'ont fait ni photo, ni vidéo du procès. Aimée Laurentine Kanyanaet affirme pourtant que les journalistes « pouvaient prendre des photos ». « Je crois que vraiment, c'est de la fabrication de fausses preuves. Et si vous voulez la vérité venez constater, on va y aller ensemble, on va constater. » Une invitation qu'il sera difficile d'honorer dans les conditions actuelles.